



**CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA LOZÈRE**

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 05 février 2026

Le 05 février deux mille vingt-cinq à 10h30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, légalement convoqué, par avis individuel, s'est réuni au siège du Centre de Gestion de la Lozère, 11, boulevard des Capucins, 48 000 Mende.

Nombre d'administrateurs en exercice : 20

Date de l'envoi de la convocation le 06/01/2026

Etaient présents :

Messieurs : BERGOGNE Francis, Maire de Barjac ; BEAURY Pascal, Maire de Mont-Lozère et Goulet ; BOUNIOL Lionel, Maire de Bourgs sur Colagne ; BRUNEL Didier, Président du syndicat mixte Lozère Centre ; COLLANGE Jean-François, Adjoint au Maire de Langogne ; SUAUX Laurent, Adjoint au Maire de Mende.

Mesdames : BREMOND Patricia, Maire de Marvejols ; GAILLAC Josette, Maire de Bassurels ; HUGON Christine, Maire de Saint Chély d'Apcher.

Etaient excusés :

Messieurs : ASTRUC Alain, Maire de Peyre en Aubrac ; BRUGERON Jean-Noël, Maire du Malzieu-Ville ; BAYLE Régis, Conseiller régional de la Région Occitanie ; COUDERC Henri, Président de la CC Gorges Causses Cévennes ; ITIER Jean-Paul, Maire de St Léger de Peyre ; JACQUES Jérôme, Adjoint au Maire de Chanac ; MALAVIEILLE Christian, Maire Délégué de Javols ; POURQUIER Jean-Paul, Maire du Massegros Causses Gorges ; SAINT LEGER Francis, Président de la Communauté de Communes Randon-Margeride.

Mesdames : MAILLOLS Aurélie, Conseillère régionale de la Région Occitanie ; MINET-TRENEULE Elizabeth, Adjointe au Maire de Mende ; THEROND Flore, Maire de Florac 3 rivières.

Assistaient également Madame ABINAL Emmanuelle, Directrice du Centre de Gestion et Madame MOUTAILLER Céline, Adjointe de Direction.

Monsieur ITIER Jean-Paul donne pouvoir à Madame GAILLAC Josette, Maire de Bassurels.

Monsieur ASTRUC Alain donne pouvoir à Monsieur BOUNIOL Lionel, Maire de Bourgs sur Colagne.

Le Président procède à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil. Madame Josette GAILLAC ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

APPROBATION DU PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 DECEMBRE 2025

Le Président présente à l'assemblée :

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 a été transmis à l'ensemble des administrateurs afin qu'ils puissent en prendre connaissance et attester des débats reportés.

Le Président propose :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 tel qu'il a été présenté.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 1^{er} décembre 2025 tel qu'il a été présenté.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le Président présente à l'assemblée :

Sur la base du rapport sur les orientations budgétaires 2026 joint en annexe, et faisant observer que selon les dispositions de l'article 11 du décret n° 2020-554 du 11 mai 2020 portant diverses dispositions relatives aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, le rapport sur les orientations budgétaires donnent lieu à un débat au Conseil d'Administration, Monsieur le Président invite les élus de l'assemblée à s'exprimer.

Les élus font part de leur approbation des éléments transmis pour ce débat d'orientation budgétaire pour le Centre de Gestion.

Le débat est clos par Monsieur le Président.

Le Président propose :

- **D'APPROUVER** la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026
- **DE PRENDRE ACTE** de l'existence du rapport d'orientations budgétaires (ROB).

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) 2026
- **DE PRENDRE ACTE** de l'existence du rapport d'orientations budgétaires (ROB).

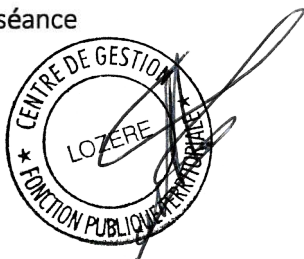
POINTS DIVERS /AGENDA

- Prochain conseil d'administration : mercredi 18 février à 14h

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h55. Il remercie les membres de leur présence.

La secrétaire de séance

Josette GAILLAC



Le Président

Laurent SUAU

